

VICTOIRE SUR AUCH

L'ARH et de la direction mis en échec dans leur projet de casse, de l'organisation de la prise en charge du CHS du Gers et des conditions de travail des personnels.

Le mouvement de grève, conduit à l'hôpital spécialisé d'Auch, après 38 jours d'occupation non-violente, s'est achevé le 20 octobre par la signature d'un protocole d'accord entre l'intersyndicale CGT-SUD-Union Syndicale de la Psychiatrie et la direction.

Ce protocole, sous la supervision d'un conseiller général des établissements de santé désigné comme médiateur par le ministère, a avalisé la **plupart des revendications des soignants salariés du CHS : embauche des contractuels, maintien des principaux acquis sociaux des infirmiers travaillant en CMP, maintien d'effectifs de fonctionnement garantis dans les unités intra-hospitalières.**

Surtout, le protocole n'impose pas hypocritement aux soignants de se soumettre aux "contraintes financières" pesant sur la direction (le fameux EPRD)...

Bien évidemment, les soignants du CHS d'Auch vont rester vigilants à ce que cet accord soit respecté, surtout à l'approche de la mise en place définitive de la loi Bachelot et de la réforme annoncée de l'hospitalisation psychiatrique, le fonctionnement par pôles et par territoires risquant d'entériner une pénurie des moyens savamment préméditée depuis des années...

Quoi qu'il en soit, cet épilogue permet de montrer que l'unité d'un front intersyndical et interprofessionnel, à travers des actions de "résistance offensive" non-violentes et déterminées, le soutien de la population et de quelques élus, peut encore avoir raison d'une politique de restriction budgétaire, et contrecarrer toutes les intimidations et la désinformation, toute la propagande sécuritaire dont s'entoure celle-ci.

Le comité gersois pour le développement et la défense de l'hôpital public, salut cette lutte à laquelle il a dès le début apporté son soutien actif. Grace à ces mobilisations se sont les conditions de prise en charge des patients et de leur famille qui sont préservés à travers le maintien de l'organisation des services extra hospitalier du CHS.

Jean Claude Marx - Comité Gersois pour le Développement et la Défense de l'Hôpital Public

05 62 66 62 92

06 72 14 52 32

[www.gers-sante.org](http://www.gers-sante.org)

[comite@gers-sante.org](mailto:comite@gers-sante.org)

[www.coordination-nationale.org](http://www.coordination-nationale.org)

--

